



Marie-Claire LECOMTE

Chef d'établissement
SAINTE-THÉRÈSE (École)

☎ 02 48 59 56 20
✉ ecolesaintetherese@esbc.fr
🌐 www.esbc.fr
📍 16 rue des Minimes 18130 Dun-sur-Auron

Dun/Auron, le 11 juillet 2025

Chers parents,

C'est avec plaisir que je vous présente la nouvelle équipe
de l'école Ste Thérèse 2025-2026 !



Notre équipe comprendra également :
une personne en service civique **Mme Bérénice PEREIRA**



Marie-Claire L

Chef d'établissement
SAINTE-THÉRÈSE (École)

02 48 59 56 20

La rentrée est fixée au lundi 1er Septembre 2025.

Toute l'équipe sera présente pour vous accueillir, parents et enfants, dès **8h30** dans la cour de l'école. Après un temps de présentation et de bénédition des cartables par le Père Hidulphe, vous serez invités à accompagner vos enfants de la petite section au CP jusque dans leur classe. Ce temps privilégié pour ce premier jour d'école se voudra succinct afin d'éviter les chagrins d'un côté comme de l'autre.

CALENDRIER SCOLAIRE 2025-2026	
Le départ en vacances se fait <u>après la classe</u> et la reprise des cours <u>le matin</u> des jours annoncés.	
RENTREE SCOLAIRE	Lundi 1er septembre accueil dès 8h30
TOUSSAINT	du vendredi 17 octobre au lundi 05 novembre 2025
Pont du 11 novembre	Pas de classe le lundi 10 novembre Classe reportée au mercredi 12 novembre <u>toute la journée</u>
NOEL	du vendredi 19 décembre 2025 au lundi 5 janvier 2026
HIVER	du vendredi 13 février au lundi 2 mars 2026
PRINTEMPS	du vendredi 10 avril au lundi 27 avril 2026
Pont de l'ascension	du mardi 12 mai au lundi 18 mai 2026
Lundi 25 mai	Férié (lundi de Pentecôte) : pas de classe
FIN DE L'ANNEE SCOLAIRE	Vendredi 3 juillet 2026
<u>DATES à RETENIR :</u>	
✚ <u>Réunions de rentrée parents : (dans la classe de votre enfant)</u>	
- CM1 CM2 : le jeudi 18 septembre à 18h	
- CP CE1 CE2 : le jeudi 11 septembre à 18h	
- TPS PS MS GS : le lundi 15 septembre à 18h	
✚ Assemblée générale de l'A.P.E.L : mardi 14 octobre 2025 à 18h30	
✚ Journées pédagogiques :	
- Lundi 10 novembre : pas de classe pour vos enfants	
✚ Photos de classes et photos individuelles : mardi 7 octobre 2025 matin	
✚ Spectacle de Noël : vendredi 12 décembre au soir	
✚ Carnaval : jeudi 12 mars après-midi	
✚ Kermesse : dimanche 28 juin 2026	
✚ Fin d'année scolaire : vendredi 3 juillet 2026 au soir	



Marie-Claire L

**Chef d'établissement
SAINTE-THÉRÈSE (École**

02 48 59 56 20

Les fournitures de classe :

Les commandes sont passées, votre enfant aura tout son matériel de classe le jour de la rentrée.

Estimation des tarifs pour les fournitures commandées :

classes	Fournitures diverses	Fichiers	remarques
PS	Environ 26 euros		
MS	Environ 30 euros		
GS	Environ 39 euros		
CP	Environ 58 euros	+ 21 euros (fichiers lecture)	-Nouvelle méthode de lecture -Plusieurs fournitures seront gardées d'une année sur l'autre pour le CE1-CE2 à venir
CE1	Environ 31 euros		
CM	Environ 50 euros		

Quelques fournitures restent à acheter de votre côté :

TOUT DOIT ETRE MARQUE AU NOM DE L'ENFANT Y compris les vêtements MERCI

Classe des TPS PS MS GS :

- 1 cartable 24x32 minimum pouvant contenir un porte-vue
- 1 sac cabas (sac de courses) 50x35 minimum au nom de l'enfant
- Une tenue de rechange complète à renouveler en fonction des saisons + 2 sachets en plastique pour le linge souillé, le tout rangé dans une boîte à chaussures annoté au nom de l'enfant
- 1 duvet et 1 oreiller pour la sieste (TPS PS)
- 1 paire de chaussons
- 1 serviette de table en tissu pour les **MS GS** qui déjeunent à la cantine
- 1 bavoir en tissu à attacher autour du coup pour les **TPS PS**
- 2 boîtes de mouchoirs
- 1 rouleau d'essuie-tout
- 1 tablier de peinture
- 1 paquet de lingettes
- 1 trousse double compartiment pour **les GS**
- 1 coussin et une couverture pour la sieste en TPS PS



Marie-Claire L

**Chef d'établissement
SAINTE-THÉRÈSE (École**

02 48 59 56 20

Classe des CP CE :

- 1 cartable
- 1 gourde
- 3 trousse
- 1 taille crayons avec réservoir
- 1 gomme
- 1 équerre
- 12 feutres et 12 crayons de couleur
- 15 feutres Velleda bleus
- 1 paire de ciseaux
- 1 chiffon d'ardoise
- 1 tenue de sport avec une paire de baskets propres pour le gymnase
- 1 tenue pour la piscine
- 2 boîtes de mouchoirs + 1 rouleau de sopalin
- 1 serviette de table en tissu pour la cantine

Classe des CM :

- 1 cartable,
- 1 gourde
- 2 trousse avec 1 taille crayons à réservoir, 1 gomme, 1 paire de ciseaux
- 1 règle de 30 cm, 1 équerre
- 12 feutres et 12 crayons de couleur
- 15 feutres Velleda bleus
- 4 surligneurs de couleurs différentes
- 1 chemise A4 à 3 rabats fantaisie
- 1 tenue de sport avec une paire de baskets propres pour le gymnase
- 1 tenue pour la piscine
- 2 boîtes de mouchoirs + 1 rouleau de sopalin
- 1 chiffon d'ardoise
- 5 photos des vacances d'été prises à des moments différents
- 1 serviette de table en tissu pour la cantine

QUELQUES POINTS DE RAPPEL ET DE PRECISIONS SUR LE REGLEMENT INTERIEUR :

Horaires de classe : 8h45-11h45 et 13h30-16h45.

Le portail sera ouvert de 8h30 à 8h45 (et de 13h20 à 13h30 pour les externes).

Le soir, la sortie sera échelonnée :

16h40 PS MS GS 16h45 CP CE 16h50 CM

Garderie : la garderie du matin est gratuite et assurée dès **7h30**. La garderie du soir est payante et commence dès **17h**. L'école ferme ses portes à **18h30**.

Aide aux devoirs : lundi, mardi et jeudi de **17h à 17h45** assurée par les enseignants. Ce temps d'aide aux devoirs est payant.

Le portail restera fermé, en dehors des horaires d'ouverture précisés ci-dessus, pour les élèves qui auraient un retard non justifié à l'avance afin de ne pas déranger les classes qui sont déjà au travail.

Cantine : Repas occasionnels : **Merci de prévenir l'école le lundi de la semaine précédente**.



Marie-Claire L

**Chef d'établissement
SAINTE-THÉRÈSE (École**

 **02 48 59 56 20**

- ✚ **Assurances** : la responsabilité civile + individuelle accident est obligatoire : veuillez nous fournir une attestation d'assurance pour le jour de la rentrée avec les mentions : RESPONSABILITE CIVILE et INDIVIDUELLE ACCIDENT précisant L'ANNEE SCOLAIRE 2024-2025. A défaut, l'adhésion à la mutuelle St Christophe sera obligatoire et facturée (11,50 euros)

Absences : L'école est obligatoire dès 3 ans. Vous devez donc nous informer de l'absence de votre enfant et la justifier d'un mot écrit au chef d'établissement

- ✚ **Stationnement** : Dans le cadre de **Vigipirate renforcé**, évitez de stationner rue des Minimes. Vous utiliserez **le parking de la Tournoise** pour permettre une certaine fluidité de circulation mais également une meilleure sécurité. Merci de votre compréhension.
- ✚ Afin d'éviter les « **chasses aux poux** », il est fortement conseillé de faire des shampoings préventifs dès la rentrée et régulièrement dans l'année. Prévenez-nous dès que vous détectez la présence de ces indésirables pour que l'on puisse alerter l'ensemble des familles, et que chacun puisse agir.

Je vous souhaite un très bel été avec vos enfants.

Bien cordialement,
Marie-Claire LECOMTE
Chef d'établissement